

Une réunion préparatoire aura lieu demain au ministère de l'Industrie

Le gouvernement penche vers une tripartite «économique»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3627 - Mardi 28 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Des villageois coupent la route menant vers les plages

La saison estivale compromise à Béjaïa ?

Page 24

Benghebrit face aux différents ateliers de réforme

La formation du personnel, passage obligé

● Tamazight à l'école tributaire du choix des élèves...

Page 4

Les leçons de Chaâba

Par Mohamed Habili

De Batna sont arrivées ces dernières heures deux nouvelles d'un seul coup, une mauvaise et une bonne. La mauvaise, c'est justement la tentative terroriste de prendre d'assaut une caserne de l'ANP à une douzaine de kilomètres à l'ouest de Batna, au niveau du village Chaâba, jusque-là aussi tranquille qu'obscur. En général, il n'y a que de mauvaises nouvelles dans ce genre d'information. Le cas est en tout cas rare où une attaque terroriste tourne à l'avantage de ceux qui la subissent. C'est ce qui s'est produit cette fois-ci, en quoi, justement, consiste la bonne nouvelle. Il serait néanmoins difficile de dire laquelle des deux nouvelles est la plus importante, la plus significative, pour la suite des événements notamment. Qu'est-ce qui pèsera le plus lourd dans la balance, autrement dit : le fait que le terrorisme songe de nouveau à investir des casernes, ce qui ne s'est pas produit depuis longtemps, et qui renvoie à sa montée en puissance dans les années noires, ou bien le fait que son attaque a tout de même tourné court ? Le premier aspect donne à penser que le terrorisme a mis à profit ces dernières années pour se refaire des forces, et qu'il estime à présent en avoir suffisamment engrangées pour renouer avec un genre d'actions aussi spectaculaires que la prise d'une caserne, ce qui depuis une vingtaine d'années il avait cessé de pouvoir faire.

Suite en page 3

Haddad rend compte de la rencontre avec Sellal

Le plan du FCE remis au Premier ministre



Ph > Mehdi B./L.A.

Le FCE s'est félicité hier de l'intérêt que porte le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à sa démarche et aux propositions que les membres adhérents ont élaborées pour l'émergence de l'économie nationale. La dépenalisation de l'acte de gestion et l'assainissement fiscal, deux acquis figurant dans la contribution du FCE, approuvés par le gouvernement.

Page 2

Dépenalisation de l'acte de gestion

L'Unep se félicite de l'amendement du code pénal

Page 5

Festival international de Timgad

Une modeste participation arabe

Page 13

Haddad rend compte de la rencontre avec Sellaal

Le plan du FCE remis au Premier ministre

■ Le FCE s'est félicité hier de l'intérêt que porte le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à sa démarche et aux propositions que les membres adhérents ont élaborées pour l'émergence de l'économie nationale. La dépenalisation de l'acte de gestion et l'assainissement fiscal, deux acquis figurant dans la contribution du FCE approuvés par le gouvernement.



Ph/Mehdi B.J.A.

Par Louiza Ait Ramdane

Les propositions du Forum des chefs d'entreprise (FCE) pour l'émergence de l'économie nationale ont eu l'aval du Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui a reçu le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, accompagné d'une délégation de membres du FCE qui lui a remis la contribution de son organisation patronale sur l'émergence de l'économie

nationale. Selon les propositions de FCE, ces décisions constituent «des leviers importants pour la relance de la croissance économique». Comme le souligne Ali Haddad, le FCE n'a pas l'ambition de proposer des solutions à tous les dysfonctionnements de notre économie. Il s'agit selon lui, des mesures structurelles et sectorielles relatives à la politique de subvention, de la fiscalité et de la modernisation du système bancaire et financier. Le FCE s'engage à

travailler de concert avec les pouvoirs publics. Il avait, à maintes reprises, souligné la nécessité de conjuguer les efforts de toutes les parties concernées, pour faire décoller l'économie nationale et la croissance qui reste pratiquement l'apanage d'un seul secteur, celui des hydrocarbures. Selon les membres du FCE, Le plan d'action remis au Premier ministre, est un plan à moyen et long terme pour l'émergence d'une économie nationale. Deux contributions phare émanant du

FCE ont été approuvés lors du dernier Conseil des ministres. Il s'agit en premier lieu, selon le président du FCE de la proposition relative à la dépenalisation de l'acte de gestion tant attendu par les chefs des entreprises. «On a jamais pensé qu'on va réussir un jour à dépenaliser l'acte de gestion. Les gestionnaires sont libres maintenant d'activer et de faire leur business», a expliqué Ali Haddad. L'assainissement fiscal est une autre mesure approuvée par le gouvernement. «Il faut bancaiser

l'argent des circuits informels et récupérer l'argent qui circule dehors pour l'inclure dans l'économie nationale», a recommandé Mohamed Laïd Benamor. Il a plaidé pour le développement du secteur de l'agriculture indispensable pour encourager et promouvoir l'industrie agroalimentaire nationale. Ces propositions résultent d'un cycle de rencontres, initié par le FCE au cours de ces derniers mois avec plusieurs institutions publiques notamment et durant lesquelles ont été soulevés les problèmes de l'entreprise et de l'investissement. «Notre objectif est d'atteindre un taux moyen de croissance du PIB de 8% à l'horizon 2020», a souhaité Haddad, relevant que l'ouverture de l'investissement au privé national devient un impératif pour diversifier l'économie du pays. «L'ouverture de tous les secteurs sans exception à l'investissement privé est une nécessité. Nous désirons construire un partenariat durable entre les entreprises algériennes», a affirmé le président de FCE, soulignant : «On ne demande pas de privatiser les entreprises publiques... mais les accompagner pour qu'elles deviennent plus compétitives». «Ce ne sont pas les étrangers qui vont construire notre pays (...) nous demandons l'ouverture de tous les secteurs sans exception aux investisseurs privés», a plaidé Ali Haddad.

L. A. R.

Loi de finances complémentaire 2015

Economie informelle : la taxation forfaitaire fixée à 7%

LA LOI de finances complémentaire 2015 a fixé à 7% la taxation forfaitaire libératoire applicable sur les sommes déposées auprès des banques par des personnes physiques qui peuvent, désormais, transférer leurs capitaux du circuit informel vers les banques. Publiée au Journal officiel n° 40, la LFC stipule dans son article 43 que «les sommes déposées dans le cadre de ce programme auprès des banques par toute personne, quelle que soit sa situation, font l'objet d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7%». Examiné et adopté mercredi dernier par le Conseil des ministres, le texte, qui précise que cette mesure entre dans le cadre d'un programme de conformité fiscale volontaire, fixe au 31 décembre 2016 la date limite de mise en œuvre de ce dispositif. «La source de ces fonds ou les transactions qui en sont à l'origine doivent être légitimes et ne correspondre à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», précise la LFC 2015. «A l'issue de cette période, les personnes disposant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit feront l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière». A rappeler que les principales dispositions contenues dans la LFC 2015 portent essentiellement sur la révision des taux de certains impôts, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire, et l'assainissement de l'économie informelle à travers le paiement d'une taxe forfaitaire par les détenteurs de capitaux pour transférer leur argent du circuit informel vers les banques. Se référant aux dispositions destinées à assainir l'économie informelle en encourageant les opérateurs concernés à s'acquitter de leurs obligations en matière fiscale ou de charges sociales contre paiement d'une taxe forfaitaire, le Président Abdelaziz Bouteflika avait, toutefois, chargé le gouvernement, lors du Conseil des ministres, de lutter, avec toute la rigueur de la loi, contre toutes les formes de fraudes fiscale, douanière et sur les charges sociales.

R. E./APS

La météo annonce une vague de chaleur jusqu'au week-end

La canicule alimente plages et... hôpitaux

La vague de chaleur qui s'abat sur plusieurs régions depuis le début de cet été 2015, alimente de plus en plus les hôpitaux ainsi que les plages qui sont prises d'assaut par de nombreux citoyens.

Le mercure a frôlé les 34°, hier à Alger. Cette canicule qui s'abat depuis le début de cet été, touche l'ensemble des régions nord du pays mais beaucoup plus le sud où la chaleur est incomparable. Les Algériens qui ne sont pas encore sortis d'une canicule qu'une autre est annoncée pour les prochains jours. Selon l'Office national de météorologie, la canicule durera jusqu'à vendredi dans plusieurs wilayas du pays. Les wilayas qui sont concernées par cette nouvelle vague de chaleur sont Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara, Relizane, Chlef, Tissemisilt, Aïn Defla, ainsi que les régions de Blida, Médéa et plusieurs autres wilayas du pays. Des pics pouvant atteindre les 40°C sont attendus dans certaines wilayas du nord. Les wilayas du Sud telles que

Tindouf verront le mercure dépassé les 49°. Ainsi, la canicule qui sévit depuis le début de l'été semble s'inscrire dans la durée. Si dans les wilayas du sud du pays, les habitants se sont habitués à des températures dépassant les 49° degrés, dans les wilayas du Nord, à Alger par exemple, ça suffoque dès que le thermomètre annonce 35°. Cette canicule qui sévit depuis le facteur principal des feux de forêts ainsi que les maladies telles que l'insolation, la déshydratation et le vomissement touchant de nombreux enfants et cela après de longues heures exposées au soleil. Les personnes qui sont à risque, selon un des médecins exerçant à l'hôpital de Beni Messous sont les personnes âgées et les enfants, «on reçoit un nombre élevé des personnes âgées de plus de 65 ans car ils sont les plus touchés par cette vague de chaleur ainsi que les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans», nous a expliqué ce médecin avant d'ajouter : «Les travailleurs manuels, travaillant notamment

l'extérieur sont les plus souffrants d'insolation grave». Les autres personnes qui sont susceptibles d'être plus à risque en période de canicule sont, selon ce même médecin «les personnes confinées au lit ou au fauteuil, les personnes souffrant de troubles mentaux, des troubles du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de pertes d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne, les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës au moment de la vague de chaleur risquent aussi de tomber gravement malade». Il a souligné d'ailleurs : «On reçoit quotidiennement des cas pareils depuis le début de cet été.» Cette canicule n'alimente pas seulement les hôpitaux. En effet, les nombreuses plages qui existent depuis des années en Algérie, ainsi que celles qui se sont ouvertes récemment, qu'elles soient interdites ou autorisées à la baignade, sont prises d'assaut par les familles, les enfants et les jeunes....

Thinahine Khouchi

— Une réunion préparatoire aura lieu demain au ministère de l'Industrie —

Le gouvernement penche vers une tripartite «économique»

■ Le ministère de l'Industrie abritera demain mercredi une réunion préparatoire de la tripartite prévue en octobre prochain, comme annoncé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de son intervention à la Télévision nationale jeudi dernier.



Ph/F. Soraya/J.A.



Ph/B. Aïendi/J.A.

Par Nacera Chennafi

Dans un contexte de crise économique, le gouvernement mise sur l'apport des entreprises algériennes privées et publiques. A cet effet, la préparation de la prochaine tripartite sera entamée demain mercredi. A cet effet, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, va regrouper au niveau de son département demain les représentants des différentes organisations patronales qui ont déjà participé aux précédentes tripartites aux côtés de la Centrale syndicale. D'ailleurs, le Forum des chefs d'entreprises a rendu public hier le document portant ses propositions relatives à l'émergence de l'économie nationale. Ces propositions soumises au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sont le fruit d'une série de consultations menées par cette association des patrons avec plusieurs ministres de différents secteurs. La rencontre de demain au

niveau de ministère de l'Industrie sera consacrée à la préparation de la tripartite annoncée pour le mois d'octobre prochain à Biskra. «La tripartite se tiendra en octobre prochain à Biskra en présence du directeur général du Bureau international du travail (BIT) qui a salué la signature du pacte économique et social de croissance entre les partenaires sociaux et économiques. Cette rencontre va nous permettre d'évaluer les résultats de ce document et de parler de la problématique du travail dans cette région qui a connu beaucoup d'investissements», a indiqué le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de son passage à la Télévision nationale jeudi dernier.

Dans le passé, la tripartite se tenait à Alger avec la participation des partenaires traditionnels, à savoir l'Union générale des travailleurs algériens et les organisations patronales, outre le gouvernement. Cette fois-ci, le rendez-vous est donné à Biskra. D'autre part, cette rencontre aura un cachet économique et verra

probablement la participation de nouveaux partenaires. Il est à rappeler que la première tripartite élargie a eu lieu sur instruction du président de la République en octobre 2013, une année après la nomination de Abdelmalek Sellal au poste de Premier ministre. Il faut dire que cette rencontre intervient dans un contexte économique difficile, marqué par la baisse des recettes pétrolières comme conséquence directe de la chute des prix du pétrole. Dans ce cadre, le gouvernement ne cache pas ses attentes des entreprises nationales, qu'elles soient privées ou publiques, pour lancer enfin le processus de diversification de l'économie nationale. Mais d'un autre côté, le patronat a aussi ses attentes qu'il veut négocier avec l'Exécutif. Il est à noter que la relation entre les deux parties est gérée par le pacte économique et social dans lequel chacun a des engagements. Un sujet qui sera discuté lors de la réunion de demain et la tripartite d'octobre

prochain. Les organisations patronales s'attendent également à des facilitations en matière d'investissement, le foncier et en finir avec les pratiques bureaucratiques. Pour rappel, le comité de suivi du Pacte national économique et social de croissance s'est penché, depuis son installation en mars dernier, sur plusieurs thématiques «prioritaires» liées au développement de l'entreprise, à l'encouragement de l'investissement et au climat social, selon les déclarations du ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb. Le comité, qui a tenu une dizaine de sessions, a ainsi examiné cinq axes fixés dans le document du Pacte, jugés «prioritaires» en raison de leur impact direct sur l'activité de l'entreprise. Il s'agit de l'amélioration du climat des affaires, de l'accès au foncier économique et principalement au foncier industriel, aux crédits, à la commande publique ainsi que du climat social et l'amélioration des conditions de travail.

N. C.

Distinction du journaliste professionnel

Installation aujourd'hui du jury du Prix du président de la République

La commission du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel sera installée aujourd'hui au siège du ministère de la Communication.

La cérémonie d'installation sera présidée par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse.

Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Quatre ministres (Communication, Finances,

Enseignement supérieur et Culture) seront représentés dans le jury.

Le Prix a pour objet, dans le cadre de la stimulation et de la promotion de la production journalistique, de récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement, soit à titre collectif par des journalistes professionnels.

La première édition du Prix a pour thème «L'Algérie, modèle de développement économique et social». Les lauréats de ce Prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont

le montant est fixé pour chacune des catégories. S'agissant des quatre premières catégories, le 1^{er} lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un million de DA, le 2^e de 500 000 DA et le 3^e 300 000 DA.

Pour la 5^e catégorie, une récompense de l'ordre de 100 000 DA sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse.

Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public.

Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015.

R. T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les leçons de Chaâba

Suite de la page une

Le deuxième aspect, au contraire, témoigne de la capacité de l'ANP à riposter dans ce genre de situation, preuve que les leçons du passé n'ont pas été vaines, et que la parade est trouvée, sinon totalement du moins en partie. A Batna, non seulement la caserne attaquée a été défendue par ses occupants, mais les renforts sont arrivés à temps, ce qui a contraint les assaillants à se replier. L'alerte a si bien fonctionné que les hélicoptères ont pu décoller et arriver sur les lieux, apparemment avant la fin des combats. Du temps où les groupes terroristes étaient de force à s'en prendre à des casernes, la réaction ne se caractérisait ni par cette rapidité ni par cette coordination. Mais il est vrai qu'alors les terroristes n'avaient pas à les prendre d'assaut, étant donné que c'était de l'intérieur que leurs portes s'ouvraient devant eux. On peut toutefois regretter que les assaillants aient pu se replier. Quelque chose dans le dispositif n'est pas encore tout à fait au point, qui a fait que les terroristes ont pu décrocher et s'évanouir dans la nature. Ils avaient calculé leur coup en vue de deux objectifs : s'emparer de la caserne, avec tout ce que cela implique comme tuerie et récupération d'armes, puis donner à leur exploit tout le retentissement médiatique qu'ils en escomptaient. A la fois pour le magnifier et le rentabiliser en termes de recrutements. Si la riposte avait été totalement réussie, si le groupe assaillant n'avait pu se replier, l'expérience aurait été concluante. Et on serait à peu près certain que les terroristes ne recommenceraient pas avant longtemps. Mais enfin, telle que les choses se sont déroulées, il y a des chances pour que l'effet dissuasif ait quand même prévalu à leur niveau. D'autant qu'ils savent que la vigilance sera à l'avenir plus grande que celle à laquelle ils se sont trouvés confrontés à Chaâba. Ils ont voulu faire plus fort qu'une embuscade, qui jusque-là a été leur arme de prédilection, celle en tout cas qu'ils maniaient le mieux, en passant à un type d'opération plus à même de frapper les esprits et de leur assurer du soutien comme de nouvelles recrues, ils ont failli y rester tous autant qu'ils étaient.

M. H.

Tizi Ouzou
Les services de la police couvrent 57% du territoire de la wilaya



LE TAUX de couverture sécuritaire de la wilaya de Tizi Ouzou par les services de la Sûreté nationale a atteint les 57%, a indiqué, hier, le contrôleur Rabah Mahmoud, inspecteur régional à la direction générale du même corps de sécurité, alors que l'objectif est de doter les 67 communes d'au moins une structure policière. Le représentant du général-major Hamel Abdelghani, qui s'exprimait devant la presse à l'issue de l'inauguration de trois nouvelles structures de sécurité de Tizi Ouzou, a précisé qu'actuellement pas moins de 24 sûretés urbaines sont opérationnelles à travers le territoire de la wilaya. Il a souligné que le renforcement de la présence policière dans la région s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) qui consiste à offrir de meilleures conditions sécuritaires au citoyen. Un effort qui sera poursuivi pour augmenter davantage le taux de couverture.

Auparavant, le contrôleur Rabah Mahmoud a procédé à la mise en service de la sûreté de Tamda, dans la commune de Ouaguenoune (10 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), implantée au niveau du pôle urbain et universitaire, en réponse à la revendication de la population de la localité dépassant les 30 000 habitants pour mettre fin à l'insécurité qui y règne et que les étudiants de l'université ne cessent de subir.

Puis c'est au tour de la sûreté de Boukhalfa (banlieue ouest de la ville de Tizi Ouzou) de connaître son inauguration après plusieurs années d'attente en dépit de l'achèvement de la bâtisse qui l'abrite et ce, pour des raisons sécuritaires. Enfin, le nouveau siège des renseignements généraux de la sûreté de wilaya a été également ouvert après des travaux d'extension et de rénovation entrepris au lendemain de l'attentat suicide du mois d'août 2008. Les nouveaux locaux des RG flamboyants ont été érigés sur le même site, offrant de meilleures commodités que précédemment.

Hamid M.

Benghebrit face aux différents ateliers de réforme

La formation du personnel, passage obligé

■ Suite à un large débat sur l'évaluation de la réforme de l'école algérienne, Medjadj Messeguem et Farid Benremdan ont animé hier une conférence au siège du ministère de l'Éducation. Les deux responsables sont revenus sur les différentes questions qui entravent l'avancement de la réforme algérienne.

Par Mohamed Mabkhout

Du préscolaire de l'écolier algérien à son examen du baccalauréat, nombreuses sont les questions qui doivent être révisées pour redorer l'image du secteur de l'éducation en Algérie. La durée du cursus scolaire et les programmes sont des ateliers qui attendent la réforme sous l'égide de la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit. Concernant le primaire, l'examen de cinquième année a été révisé pour devenir un test de fin de cycle. Ce dernier aura un but d'évaluation du niveau de l'écolier en rapport avec les matières enseignées et contrairement à ce qu'il est en ce moment présenté en examen formel aux standards des concours. «Détecter les forces et les faiblesses de chaque élève», a ajouté l'inspecteur général de l'éducation,

Medjadj Messeguem. Le préscolaire aussi a été revu par rapport au droit de l'enfant de passer par ce cycle. Le préscolaire sera généralisé à chaque enfant pour atteindre 100% dans deux ans. Farid Benremdan a précisé que les enfants algériens connaissent un cursus scolaire parmi les plus bas au monde, en particulier les deux dernières années où l'élève a passé entre 24 et 26 semaines dans l'année. La durée de la scolarisation à l'heure actuelle est jugée très minime, comparée aux pays voisins, et ne représente que la moitié de la durée aux normes internationales de 36 heures. Le problème réside principalement dans les grèves inter-



minables du staff de l'enseignement durant l'année scolaire. Le même responsable a rappelé la dangerosité du temps scolaire trop réduit qui engendre la chute de la qualité de la scolarisation de l'enfant et sa perception cognitive. Les différents ateliers de la ministre de l'Éducation Nouria Benghebrit concernant la réforme du secteur de l'éducation commencent par la formation du personnel. Une formation continue qui permettra au staff de l'éducation de s'améliorer en qualité. «Chaque wilaya doit avoir son institut de formation», a précisé M. Messeguem concernant la formation du personnel. Il faut aussi se concentrer davantage

sur ce qui est appelé communément «les langages fondamentaux» dont la langue maternelle, les langues étrangères et les mathématiques. Le respect de la langue maternelle, celle du foyer, est nécessaire pour ne pas causer un choc culturel entre l'apprentissage de l'enfant dans son milieu natal et son programme scolaire. Une autre recommandation concerne la restructuration des filières afin de les adapter aux besoins de la société. Le Bac professionnel a refait face durant la conférence. «Le bac professionnel permettra d'ouvrir une brèche à des formations professionnelles universitaires à l'instar de la licence et du master», a

indiqué M. Messeguem. Le bac professionnel demeure une option nécessaire dans le secteur de la formation, selon le même responsable qui a rappelé que ce projet s'élargira à des encadrements universitaires à l'instar de la licence et du master. Sur la question de professionnaliser le Bac, qui a été étudiée par l'ex-ministre du secteur de l'Éducation Benbouzid et qui ne l'a pas vu aboutir, M. Messeguem a rassuré que le ministère de l'Éducation accordera toute l'importance requise pour la réussite de ce projet vu les innombrables avantages.

M. M.

L'Enseignement selon le critère de choix maintenu

Tamazight à l'école tributaire du choix des élèves...

Pour faire son entrée à l'école, l'enseignement de tamazight est tenu d'avoir l'accord des élèves. L'on parle de son élargissement dans vingt wilayas du pays à la prochaine rentrée scolaire selon le critère de choix des élèves. Le département de l'éducation a donc choisi de laisser le choix aux élèves.

Drôle de démocratie qui est celle de laisser le soin aux élèves de décider d'avoir ou pas tamazight dans le programme scolaire. Au moment où toutes les langues étrangères sont enseignées obligatoirement, la langue mère du nord africain devrait avoir le laissez-passer des élèves pour être enseignée.

C'est, en fait, ce qui a été réaffirmé à l'occasion des travaux de la Conférence nationale dédiée à l'évaluation de la réforme engagée par le secteur depuis 2003. Cette rencontre de trois jours, ayant pris fin hier, a vu des interventions concernant l'enseignement de la langue amazighe. Des responsables du ministère de l'Éducation nationale

ont indiqué, dans ce contexte, que «l'enseignement de la langue amazighe sera élargi et concernera vingt wilayas du pays dès la prochaine rentrée scolaire». «Toutes les conditions sont réunies pour le lancement de l'enseignement de tamazight la prochaine rentrée scolaire», ont souligné Messeguem Nedjadi et Farid Benramdane, respectivement inspecteur général et conseiller chargé de la pédagogie au ministère de l'Éducation. Selon ces deux responsables qui ont animé une conférence de presse conjointe, à l'occasion de la clôture de la Conférence nationale sur la réforme de l'école, le ministère est prêt à ouvrir ces classes, notamment à Alger même avec un «seul élève». Ils ont expliqué qu'initialement l'objectif était d'atteindre onze wilayas, mais le nombre a été revu à la hausse, précisant que «le problème du personnel ne se pose pas dès lors que l'encadrement existe». Dans ce sens, l'inspecteur général a fait savoir que les enseignants de cette langue dans la wilaya de Batna sont issus de Tizi Ouzou, et ce cas

peut s'appliquer à plusieurs autres wilayas, ajoutant que «celui qui veut exercer accepte d'être affecté dans n'importe quelle région du pays». Il a rappelé également que le mois d'avril dernier, le ministère de l'Éducation avait mis en place, en partenariat avec le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), un groupe de travail pour coordonner leur action et préparer le terrain à la généralisation de tamazight. Lors de sa visite récente dans la wilaya de Tizi Ouzou, la ministre de l'Éducation avait tenu le même discours, soutenant que son département «est décidé d'assurer l'enseignement de tamazight selon un critère de choix, car nous jugeons que c'est la meilleure façon d'assurer à cette langue un épanouissement certain». Pour ceux qui continuent de lutter pour l'officialisation de la langue amazighe et son enseignement obligatoire, il existe assurément de meilleures options pour l'épanouissement de cette langue, autres que celle de laisser le choix aux élèves.

Yasmine Ayadi

Dépénalisation de l'acte de gestion

L'Unep se félicite de l'amendement du code pénal

■ L'organisation note que « parmi ces amendements figurent ceux liés au renforcement de la protection des cadres gestionnaires des entreprises publiques dans l'exercice de leurs fonctions ».

Par Salem K.

L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) s'est félicitée lundi de la décision des pouvoirs publics portant amendement du code de procédure pénale, notamment dans son volet relatif à la dépénalisation de l'acte de gestion, prise lors du dernier Conseil des ministres.

« Les membres de l'Unep se félicitent de cette décision prise par les pouvoirs publics et à leur tête le président de la République à qui ils rendent un hommage appuyé », a indiqué l'organisation dans un communiqué.

« L'Unep a pris acte avec satisfaction de l'examen et de l'adoption par le Conseil des ministres réuni le 22 juillet 2015, des amendements apportés au code de procédure pénale », souligne la même source.

L'organisation note que « parmi ces amendements figurent ceux liés au renforcement de la protection des cadres gestionnaires des entreprises publiques dans l'exercice de leurs fonc-



PH/D. R.

tions». L'Unep estime aussi que la formalisation du texte de loi « constitue un réel motif de réjouissance de la part de l'ensemble des gestionnaires publics qui font de la dépénalisation de l'acte de gestion un combat légitime apte à leur permettre de se libérer des contraintes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs tâches ».

Pour l'organisation patronale du secteur public, « ceci stimulera leur implication avec davantage d'efficacité dans la conduite des missions qui leur sont confiées ».

La décision du Conseil des ministres est ainsi qualifiée

d'« avancée considérable dans la libération des initiatives et la protection des gestionnaires pour leur permettre de s'impliquer davantage dans l'œuvre de renouveau de l'économie nationale porteuse de croissance, de richesse et d'espoir pour la société algérienne ».

L'Unep explique, dans ce sens, que parmi les obstacles auxquels sont confrontés les gestionnaires des entreprises publiques, actuellement, « figurent notamment la pénalisation des erreurs de gestion qui annihilent la volonté d'aller de l'avant et "doser" pour donner à l'entreprise publique, la possibilité d'évo-

luer loin de toutes entraves et, au gestionnaire d'exercer ses missions dans un cadre empreint de confiance et de sérénité ».

Les membres de l'Unep précisent qu'il ne « s'agit nullement pour le gestionnaire public de bénéficier d'une quelconque immunité et de fuir ses responsabilités, mais plutôt de lever la responsabilité pénale pour des erreurs professionnelles pouvant être commises par des cadres des entreprises publiques lorsqu'ils prennent des décisions générant une prise de risque comme cela se fait dans toutes les entreprises à travers le monde ». Pour l'Unep, cette décision « aura pour impact une plus grande motivation des gestion-

naires dans les missions qui leur sont confiées et se traduira sans nul doute par une plus grande efficacité de l'entreprise publique ».

La décision aura, ajoute la même source, « pour impact de meilleurs rendements synonymes de création de richesse et de croissance, et allant, d'insertion plus accrue de notre économie dans la voie du progrès et de la modernité ».

S. K./APS

Du 1^{er} au 4 octobre à Oran

6^e Salon international de la pêche

La 6^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2015) se déroulera du 1^{er} au 4 octobre prochain à Oran sous le thème « Pour une contribution effective des filières de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale ». Organisé par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa), le SIPA 2015 sera l'occasion pour s'informer des nouveautés des filières de la pêche et de l'aquaculture à travers le monde et constitue également un espace de concertation et d'échange d'expérience entre les différents acteurs économiques nationaux et étrangers,

indique le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche dans un communiqué. Ce salon offre également des occasions pour l'émergence d'opportunités d'investissement et la maturation de projets dans le cadre d'un partenariat durable, créateur de richesse et d'emplois. Le choix de la ville d'Oran pour accueillir le SIPA 2015, explique le ministère, s'inscrit dans la droite ligne de la politique gouvernementale pour la promotion et l'encouragement de l'économie à travers l'ensemble du territoire national. La ville d'Oran représente aussi « un atout majeur de par sa position géostratégique, sa contri-

bution à l'économie nationale, notamment au développement des filières de la pêche et de l'aquaculture », souligne la même source. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie s'attelle à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la pêche et de l'aquaculture 2015-2020 « Aquapêche Algérie », issue du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui vise à libérer les initiatives et à promouvoir les potentialités à travers une approche participative avec les différents acteurs et partenaires.

Tahar D.

Ferme aquacole de Sbiâât

Mise en alevinage de six cages flottantes

Les responsables de la ferme aquacole « Aquasol » de Sbiâât (35 km de Aïn Témouchent) ont procédé à la mise en alevinage de six cages flottantes dans le cadre de l'extension de ce projet, a-t-on appris hier du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Cette opération, qui s'est déroulée la semaine écoulée, a permis le placement en cages flottantes de 600 000 alevins de daurade et 670 000 autres de loup de mer ou bar importés d'une taille variant entre 3 et 6 centimètres, a indiqué Sahnoun Boukabrine à l'APS, ajoutant qu'il a effectué, dimanche, une visite de prospection sur le site.

D'un diamètre de 25 mètres, chacune des six cages produira 70 tonnes/an de poisson après une période de grossissement

variant entre 13 et 18 mois nécessaire pour atteindre le poids commercial fixé à 350 grammes/unité, a-t-on expliqué.

Ce projet d'extension porte sur l'installation à terme d'un total de 24 cages flottantes, soit un apport supplémentaire de 600 tonnes/an de poisson.

La ferme « Aquasol » atteindra, en 2017, une production globale à plein rendement (entre terre et mer) de l'ordre de 1 600 tonnes/an, a-t-on encore souligné. Entrée en exploitation sur terre, en 2013, avec une production de 200 tonnes/an des mêmes espèces, la ferme « Aquasol » est la première du genre au niveau national. La progression de sa production passera à 400 tonnes/an cette année, pour atteindre 1 200 tonnes/an en 2016 et 1 600

tonnes/an en 2016. Implantée sur une superficie de 3,5 ha, elle se spécialise dans l'engraissement de loups de mer, daurades et maigres, aux côtés de son éclosière qui produira quatre millions d'alevins/an.

Deux experts italiens de la FAO, qui ont visité mercredi dernier la ferme Aquasol, ont mis l'accent sur le professionnalisme et le sérieux du promoteur pour répondre à l'ensemble des normes internationales exigées pour la production aquacole.

Dix projets d'aquaculture portant sur l'installation de cages flottantes en mer ont été déposés par des investisseurs nationaux au niveau de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya et qui ont été évalués par la commission locale. En tant que nouvel-

le tendance, ces projets qui sont encouragés par le ministère de tutelle, seront domiciliés, notamment à Sbiâât où une zone d'activités aquacoles prioritaires a été créée, à Madag et à Zouanif. Ces projets auront des bases de vie, a indiqué Boukabrine Sahnoun, précisant que cette technique ne nécessite pas la disponibilité de bassins et de bâtiments à l'instar de la ferme aquacole de Sbiâât.

Une deuxième ferme aquacole, dénommée « Aqua Tafna », implantée à Rachegone dans la daïra de Oulhaça, est attendue pour entrer en exploitation. D'une capacité de 700 tonnes/an de loups de mer et de daurades royales, celle-ci appuiera d'ailleurs les efforts d'approvisionnement du marché de poisson.

Hassina B.

Organisation

Le prochain patron du FMI viendra probablement d'un pays non européen

LE PROCHAIN directeur général du Fonds monétaire international (FMI) devrait venir d'un pays non européen lorsque la directrice générale actuelle Christine Lagarde quittera son poste, a indiqué samedi le directeur général adjoint du Fonds, David Lipton.

« La tradition selon laquelle un Européen prend la tête du FMI, tandis qu'un Américain dirige la Banque mondiale, est contestée et que la prochaine nomination se ferait strictement au mérite », a déclaré à la presse M. Lipton. Selon lui, la contestation de la tradition qui veut que des Européens dirigent le Fonds est montée d'un cran pendant la crise de la zone euro. « Avec des candidats venant du monde entier, je crois que c'est beaucoup plus probable au prochain tour que cela ne l'a jamais été », a-t-il souligné. « Il y a de plus en plus de personnes parfaitement qualifiées venant d'ailleurs que d'Europe et des Etats-Unis et je crois que le fait qu'il y ait eu une telle focalisation sur la crise aux Etats-Unis au début de la crise financière mondiale et sur l'Europe va déboucher sur le sentiment qu'il doit y avoir un éventail de choix plus large pour la fonction de directeur », a-t-il ajouté.

M^{me} Lagarde a pris la tête du FMI en 2011 après la démission de Dominique Strauss-Kahn suite à l'affaire du Sofitel de New York dans laquelle il a bénéficié d'un non-lieu au pénal. Son mandat de cinq ans arrive à son terme à la fin de l'an prochain mais elle fait savoir en juin qu'elle pourrait envisager un deuxième mandat si elle a le soutien des membres du FMI. Bien qu'il n'y ait aucune obligation à ce que le patron du FMI vienne d'Europe, la tradition a voulu que ce soit le cas depuis la création du FMI après la Deuxième Guerre mondiale, alors que la Banque mondiale est dirigée par un Américain.

R. E.

Mostaganem

Coup d'envoi des journées de la Hadhra aissaouia

■ Les participants à ce cortège ont déclamé des qacidate religieuses entrecoupées de salves de baroud et de youyous de femmes parmi l'assistance. Le public aura droit, durant ce rendez-vous du patrimoine, à des soirées dans le genre diwan et hadhra animées.

Par Hania T.

La quatrième édition des journées de la Hadhra aissaouia a débuté dimanche à la Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, avec la participation de huit troupes de la wilaya et celles d'autres wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la culture en collaboration avec la maison de la culture, a été marquée par un défilé des troupes de Aissaoua participantes prove-

nant des wilayas de Mostaganem, Tlemcen, Béchar, Aïn Témouchent et de Souk Ahras, dont le départ a eu lieu à partir du centre-ville de Mostaganem pour atteindre la maison de la culture où aura lieu l'événement.

Les participants à ce cortège ont déclamé des qacidate religieuses entrecoupées de salves de baroud et de youyous de femmes parmi l'assistance. Le public aura droit, durant ce rendez-vous du patrimoine, à des soirées dans le genre diwan et hadhra animées.

En marge de ces journées dédiées à la mémoire de Ahcene



Ph. > D. R.

Benaouda (1920-2014), préposé «mokkadem» défunt de la zaouia de Sid M'hamed Ben Aissa à Mazaghran, les organisateurs ont prévu une conférence sur la «Samaa soufi et la hadhra» qui sera animée par Mohamed Benbrika.

La wilaya de Mostaganem est connue par la Hadhra aissaouia, patrimoine soufi comportant la récitation du Coran, de madihs du Prophète (QSSL), ainsi que le «Diwan» disposant de nombreuses troupes, à l'instar de «Nassim El Oula», de «Sidi

M'hamed Benaissa» à Mazaghran et Tijditt et «Ould Touat» et «Dar Dhmana».

H. T./APS

Tissemsilt

Campagne «un été sans accidents de la route»

La direction de la sûreté de wilaya de Tissemsilt a lancé, dimanche, la 3^e édition de la campagne de sensibilisation et de prévention des accidents de la circulation sous le slogan «Un été sans accidents de la route», a-t-on appris du bureau de communication et des relations générales de cette instance sécuritaire. Cette manifestation d'information, inscrite dans le cadre du programme de la direction générale de la sûreté nationale visant la prévention de proximité en milieu urbain, comporte des contacts avec les usagers de la route pour leur prodiguer des

conseils, notamment sur le respect du code de la route, selon la même source.

Des conférences de sensibilisation sont programmées au niveau des établissements des jeunes où des dépliants seront distribués aux citoyens, les appelant à plus de prudence et de vigilance.

En outre, des expositions sont prévues à la maison de la culture et à l'Office des établissements de jeunes du chef-lieu de wilaya dans le cadre de cette initiative qui s'étalera sur tout l'été, mettant en exergue les moyens utilisés par la sûreté de wilaya en matière de

sécurité routière et des statistiques sur les accidents de la circulation. Des émissions radiophoniques animées par des cadres de la sûreté de wilaya mettront en exergue les efforts de cette instance sécuritaire en vue de réduire les accidents de la circulation au sein du tissu urbain. Les services de la police de la wilaya de Tissemsilt ont enregistré, durant le premier semestre de l'année en cours, 98 accidents de la circulation en milieu urbain, ayant fait deux morts et 106 blessés.

Adila Y.

Boumerdès

Formation au profit d'un groupe de la police palestinienne

Une session de formation sur la «sécurisation des sites et infrastructures sensibles» au profit d'un groupe de la police palestinienne a débuté dimanche au siège de l'Unité d'instruction et de maintien de l'ordre public de Boudouaou (Uimo- Boumerdès), a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette session de formation, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur de la sûreté publique, le contrôleur de police Aissa Naïli, vise à «renforcer les voies de coopération entre les polices algérienne et palestinienne en matière d'entraînement et de formation». Ont assisté au lancement de cette session de 21 jours, le directeur de l'enseignement et des écoles, le chef de

sûreté de wilaya de Boumerdès ainsi que plusieurs cadres chargés de la formation et de l'entraînement. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre du «souti du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel de renforcer les domaines de coopération entre la DGSN et les différents dispositifs de sécurité sur les plans international, régional et

arabe». La session de formation vise à tirer profit de l'expérience de la police algérienne dans la lutte contre toute forme de criminalité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues des réunions des responsables de la police et de la Sûreté arabe sous la supervision du secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur.

Kaci Y.

Mohammadia (Mascara)-Mers El Hadjadj (Oran)

Rail : reprise du trafic sur la ligne

Le trafic sur la ligne ferroviaire reliant la ville de Mohammadia (Mascara) à la commune de Mers El Hadjadj (Oran) a repris dans le cadre de la saison estivale, après un arrêt ayant duré sept années, a-t-on appris dimanche du président de l'Assemblée populaire communale de Mers El Hadjadj.

Mohamed Feraoun a indiqué que la première navette a eu lieu ce dimanche de Mohammadia à Mers El Hadjadj, région réputée pour ses plages pittoresques, signalant que la gare à proximité des plages a été aménagée pour la circonstance.

Créée dans le passé pour renforcer les moyens de transport des estivants vers les

plages les plus proches de la wilaya de Mascara, cette ligne a été suspendue pour des raisons techniques, avant que son activité ne reprenne cette saison, a-t-il ajouté, signalant qu'elle s'étend sur 30 kilomètres et qu'elle est exploitée seulement pour la saison estivale.

Cette ligne enregistre deux navettes par jour en aller-retour, chaque voyage assurant le transport de 400 passagers, selon la même source qui a souligné que la reprise de ce trafic ferroviaire intervient à un moment où les plages de Mers El Hadjadj ont bénéficié d'aménagement pour de meilleures conditions d'accueil des estivants. Les

plages de cette collectivité locale dont la «Grande plage» qui s'étend sur 7 km, accueillent environ 20 000 estivants par jour et une moyenne de 30 000 durant le week-end, a signalé le président de l'APC qui déplore toutefois un déficit en matière d'infrastructures d'accueil.

Il a souligné que les potentialités touristiques dont recèle la région nécessitent un plan d'expansion touristique devant développer un pôle touristique pour conférer une dynamique de développement procurant des recettes fiscales et de l'emploi pour les jeunes.

Hani Y.

Plages d'Oran
Expositions de produits de l'artisanat

DES EXPOSITIONS de produits de l'artisanat se sont ouvertes dimanche à travers les plages de la daïra de Aïn Turck (Oran), à l'occasion de la saison estivale. Organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers et la direction du tourisme de la wilaya, cette manifestation enregistre la participation d'artisans de différentes wilayas du pays exposant, dans 15 tentes, des produits mettant en exergue leur savoir-faire, leur créativité, la diversité et la richesse de l'artisanat en Algérie, a souligné le directeur de la chambre, Tahraoui Khalid. Les stands étalent, entre autres, des objets décoratifs en cuir, en argile, en céramique ou faits d'alfa, des bijoux en argent, des vêtements traditionnels et des bibelots de souvenirs. Ce rendez-vous constitue une occasion pour les artisans afin de promouvoir et commercialiser leurs produits surtout en pareille période estivale qui draine essentiellement des vacanciers, des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger et des touristes étrangers qui ont choisi la destination Oran pour la saison estivale. Chaque quinzaine d'artisans bénéficie d'un espace d'exposition sur les plages d'Aïn Turck, sur la corniche oranaise pendant une semaine, et devant permettre à un plus grand nombre d'y participer. Ces expositions seront clôturées en fin de saison estivale, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la chambre de l'artisanat compte organiser une exposition de produits artisanaux de la wilaya de Béchar à Mers El Hadjadj, sur la côte-est d'Oran.

Tahar D.



Sommet sur la Muraille verte

Cinq chefs d'Etat africains à Nouakchott

■ Il s'agit des présidents tchadien, malien, burkinabé, soudanais et sénégalais, arrivés successivement dans la capitale mauritanienne pour participer à la 3^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Agence panafricaine de la grande muraille verte.



Ph. : DR

Par Safia T.

Cinq chefs d'Etat africains sont arrivés dimanche à Nouakchott pour prendre part au Sommet panafricain sur la grande muraille verte qui débutera lundi dans la capitale mauritanienne. Il s'agit des présidents tchadien, malien, burkinabé, soudanais et sénégalais, arrivés successivement dans la capitale mauritanienne pour participer à la 3^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des

pays membres de l'Agence panafricaine de la grande muraille verte.

Samedi, le Conseil des ministres de l'Agence a entamé ses travaux préparatoires à ce sommet qui discutera de plusieurs dossiers portant, entre autres, sur les questions juridiques, institutionnelles, stratégiques ainsi que sur les perspectives en matière de mobilisation des ressources financières et matérielles.

L'Agence panafricaine de la grande muraille verte, dont le siège est sis à Nouakchott, est

composée du Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Soudan, l'Ethiopie et l'Erythrée.

Le président soudanais en Mauritanie

Le président soudanais Omar el-Béchir est arrivé dimanche en Mauritanie pour prendre part à un sommet sur la Grande muraille verte, un projet pour stopper l'avancée du désert, a-t-on indiqué de source officielle.

Le dirigeant soudanais devait

participer lundi à un sommet de la Grande muraille verte, une initiative pour freiner l'avancée du désert du Sahara, selon l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle).

Outre M. Béchir, les présidents du Burkina Faso, du



Sénégal, du Mali, du Tchad et de la Mauritanie sont attendus à ce sommet d'une journée. La «Grande muraille verte», qui doit aller du Sénégal à Djibouti, serait longue de 7 000 km et large de 15 km. Cette barrière de végétation serait accompagnée de bassins de rétention pour recueillir l'eau de pluie.

L'idée a été lancée par l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo en 2005, avant d'être reprise par son homologue sénégalais de l'époque, Abdoulaye Wade.

Mauritanie : Vers l'adoption d'un budget rectificatif de 1,33 milliard de dollars

Le gouvernement mauritanien a examiné et adopté un projet de loi rectificatif de la loi de finances 2015 fixant le budget de l'Etat à 439,392 milliards d'ouguiyas,

soit 1,33 milliard de dollars US, au cours de sa réunion hebdomadaire du jeudi, a appris la PANA de sources officielles.

Ce rééquilibrage budgétaire 2015 est expliqué par de multiples raisons. Il s'agit du relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits pétroliers, de la modification de la base de taxation sur le droit fiscal à l'importation (DFI) pour les produits pétroliers, de la majoration des tarifs de la taxe de consommation sur les produits pétroliers.

Il s'agit également de «l'ajustement à la hausse du droit fiscal à l'importation sur le riz, de l'enregistrement des recettes encaissées au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile et la régulation d'un don budgétaire du royaume d'Arabie saoudite, la budgétisation de la compensation financière européenne au titre de l'accord de pêche», explique une démarche du gouvernement mauritanien visant à rectifier la loi de finances au titre de l'année 2015.

Le relèvement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) des produits pétroliers en Mauritanie, note-t-on, est passé de 18 à 20%. L'augmentation de la pression fiscale sur l'importation du riz «s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant à soutenir la production locale et à accélérer le processus d'atteinte de l'objectif de l'autosuffisance dans ce domaine, au moment où les statistiques avancent une couverture de 75% des besoins», selon le ministre des Finances, Moctar Ould Diaye.

S. T.

Sahara occidental

L'ambassadeur sahraoui à Alger salue les appels à la décolonisation

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger a salué, dimanche, les voix appelant, notamment à travers le continent africain, au parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental.

Lors des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, dont les travaux se poursuivent pour la deuxième journée consécutive dans la ville de Boumerdès, l'ambassadeur sahraoui a salué les voix appelant la communauté internationale au «règlement du conflit dans la dernière colonie en Afrique». Il a également appelé les Nations unies et les organisations de des droits de l'homme à protéger les citoyens sahraouis désarmés et arrêter la spoliation des richesses du peuple sahraoui qui milite pour sa liberté et son indépendance.

Le diplomate sahraoui a souligné l'écho de ces voix qui soutiennent le peuple sahraoui, d'autant qu'elles s'adressent à l'Assemblée générale des Nations unies à travers l'Union africaine,

ainsi qu'au Conseil de sécurité international afin de «mettre un terme à la spoliation des richesses et la protection des droits de l'homme et des libertés à travers tous les territoires sahraouis occupés par le Maroc».

L'ambassadeur sahraoui a estimé que l'UA n'a jamais été aussi «virulente, ni aussi franche et claire» en s'adressant au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, soulignant que cela constituait un changement décisif dans le traitement des organisations régionales, internationales et continentales de la question sahraouie. C'est là un facteur nouveau qui contribuera, selon l'interlocuteur, à «accélérer le règlement de cette question, à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et amener la communauté internationale à assumer, à travers les Nations unies, toutes ses responsabilités envers la cause sahraouie».

Par ailleurs, M. Ghali a souligné que la sixième édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD a été marquée par une large présence

d'officiels, de partis et de journalistes par rapport aux précédentes éditions. En effet, une présence diplomatique importante a été constatée à travers la participation de pays influents au niveau du continent noir, ainsi que d'autres pays d'Amérique latine.

La situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés et la spoliation des richesses du peuple sahraoui par l'occupant marocain seront évoqués lors de cette manifestation, a fait savoir le diplomate sahraoui, ajoutant qu'il sera également question des positions appelant à la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'obtenir sa liberté, son indépendance et sa souveraineté.

Pour ce qui est des acquis réalisés par le peuple sahraoui par rapport aux années précédentes dans le cadre de la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, l'ambassadeur a indiqué que des positions influentes devront amener les Nations unies à assumer ses responsabilités. Pour M. Ghali, la prochaine session de l'ONU sera certainement «chaude compte tenu de son ordre jour

incluant la question sahraouie et la décolonisation». Ces tribunes, a-t-il poursuivi, seront cette année sans doute en faveur du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination. Par ailleurs, M. Ghali a dénoncé les intimidations dont a fait l'objet la délégation sahraouie qui avait pris part à la précédente édition de l'université d'été (5^e) par les services de sécurité marocains à l'aéroport de Casablanca.

Ces pratiques de la part des services de sécurité marocains sont «courantes», a rappelé l'ambassadeur qui prévoit la réédition de tels «agissements lorsqu'il s'agit d'une activité à l'étranger visant le soutien de la lutte du peuple sahraoui». Les travaux de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) se sont ouverts samedi à Boumerdès, avec la participation de plus de 400 cadres dont des membres du gouvernement et des représentants du Front Polisario et du peuple sahraoui dans les territoires occupés.

Hamza S./APS

Yémen

Observation d'une trêve humanitaire fragile

■ La coalition arabe conduite par Riyad observait hier une pause dans ses raids aériens au Yémen, au premier jour d'une trêve humanitaire fragilisée par des combats au sol, malgré l'appel lancé par l'ONU aux rebelles chiites Houthis à la respecter.

Par Ali O.

La pause de cinq jours, initiée unilatéralement par la coalition, a commencé à minuit heure locale (dimanche 21h00 GMT) pour permettre l'acheminement d'aide humanitaire aux civils durement éprouvés par quatre mois de conflit.

Depuis, aucun raid aérien n'a été signalé dans le pays où la situation est relativement calme sur les différents fronts de guerre à l'exception de Taëz et autour d'Aden (sud), ont affirmé en milieu de journée des sources militaires loyalistes concordantes. «Jusqu'ici, l'aviation de la coalition a respecté la trêve», a déclaré à l'AFP Saleh al-Anjaf, porte-parole de «la résistance populaire» à Mareb, à l'est de Sanaâ, où les armes se sont tuées après des affrontements nocturnes à l'initiative des rebelles.

«La trêve est unilatérale à Taëz» où les combats ont baissé d'intensité en milieu de journée, a déclaré pour sa part à l'AFP un responsable de la «résistance», Abdel Aziz al-Sabri, accusant les rebelles de poursuivre par intermittence leurs attaques dans la région de Jebel Sabr.

Cinq civils, 11 rebelles et quatre combattants loyalistes ont été tués dans les combats ayant éclaté dans cette région dans la nuit, selon des sources militaires.

Au nord d'Aden, des combats continuent d'opposer forces loyalistes et rebelles, selon des sources militaires. Les rebelles - qui se sont emparés l'an passé



PH. > D. R.

d'une grande partie du pays, dont la capitale Sanaâ, avec l'aide de militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh - n'ont pas fait savoir s'ils acceptaient la pause. L'un de leurs responsables, Mohamed Ali al-Houthi, «président du Haut comité de la Révolution», a seulement indiqué que la rébellion «n'avait pas été saisie par l'ONU de la trêve». La coalition, qui est entrée en guerre fin mars contre ces insurgés pour les empêcher de

prendre le contrôle total du Yémen, a prévenu qu'elle se réservait le droit de riposter à toute «activité ou mouvement militaire» pendant la trêve. En début d'après-midi, des avions de combat ont survolé la capitale Sanaâ, a rapporté un correspondant de l'AFP.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est félicité de la trêve et a exhorté les belligérants à «faire preuve du maximum de retenue en cas de viola-

tions isolées (du cessez-le-feu) et à éviter toute escalade».

Il a aussi exhorté les parties au conflit à «faciliter la livraison urgente de l'aide humanitaire dans toutes les régions du Yémen» et l'accès rapide et sûr des agences humanitaires aux personnes ayant besoin de secours.

La pause a été décrétée au moment où plusieurs cargaisons d'aide humanitaire, apportées par l'ONU, l'Arabie saoudite ou

les Emirats arabes unis, ont pu être acheminées par mer ou par air à Aden, la deuxième grande ville du Yémen, reconquise la semaine dernière par les forces loyalistes.

Une petite partie de cette aide a été distribuée à certains quartiers d'Aden, mais l'accès aux autres provinces est toujours difficile et risqué en raison de la forte présence d'hommes armés.

Des milliers de tonnes de vivres, de médicaments ou de produits pharmaceutiques ont été stockées ou sont encore en déchargement dans la grande ville portuaire, selon des sources yéménites et une porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM).

Selon l'agence Saba, contrôlée par le gouvernement, les autorités locales se sont entretenues dimanche avec le coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Yémen, Johannes Van Der Klaauw, en visite à Aden pour s'enquérir des besoins du pays où les civils constituent plus de la moitié des 3 700 morts en quatre mois de conflit.

Environ 80% de la population - soit 21 millions de personnes - ont besoin d'aide ou de protection, et plus de 10 millions ont du mal à se nourrir ou à trouver de l'eau, selon l'ONU.

Une précédente trêve de cinq jours mi-mai n'avait pas empêché la reprise des combats, et une pause initiée par l'ONU à partir du 10 juillet ne s'est jamais matérialisée.

A. O.



Points chauds

Discussions

Par Fouzia Mahmoudi

Si une telle alliance avait immédiatement été réfutée il n'y a encore pas si longtemps par le Hamas, aujourd'hui le mouvement islamiste qui dirige Gaza reste silencieux lorsque Mahmoud Abbas et le Fatah l'accusent de collaborer activement avec Israël. En effet, l'organisation islamique et le gouvernement Netanyahu mènent des pourparlers en vue d'une trêve temporaire à Gaza. Lors d'une réunion de son parti, le Fatah, à Ramallah, il a déclaré : «Il s'agit de dissocier géographiquement la bande de Gaza de l'intégrité des territoires de la patrie palestinienne. Nous sommes déterminés à faire échouer ce projet». Les informations sur des contacts indirects entre Israël et le Hamas circulent depuis plusieurs mois. Le général Sami Turdjeman, le commandant de la région militaire sud, a reconnu qu'il n'y avait pas d'alternative au contrôle de Gaza par le Hamas. «Cette organisation, a-t-il dit, ne veut pas du Jihad global et partage certains intérêts en commun avec Israël. Notamment la stabilité de la région.» Régulièrement, des groupes affiliés à Daesh effectuent des tirs de roquettes en direction du territoire israélien. Il y a eu douze attaques de ce genre depuis le début de l'année. Elles n'ont fait ni victime ni dégât. L'armée de l'air a, systématiquement, riposté par des frappes limitées sur des objectifs du Hamas, en prenant bien garde également de ne faire ni victime ni dégât. Les Israéliens savent que Daesh commet ces provocations en espérant la reprise de la guerre. Un porte-parole djihadiste a déclaré : «Nous resterons une épine dans la gorge du Hamas et d'Israël...» Pourtant, cette entraide entre Hamas et Israël ne présage pas la conclusion d'une trêve en bonne et due forme. Les chefs militaires du Hamas se préparent à une éventuelle reprise des combats. Ils effectuent des essais de roquettes et creuseraient de nouveaux tunnels d'assauts en direction du territoire israélien, où plusieurs généraux considèrent, eux aussi, qu'une nouvelle guerre est inévitable. Par ailleurs, deux Israéliens seraient actuellement détenus à Gaza. Ainsi, la paix à Gaza reste encore loin de la portée des Palestiniens qui doivent continuer à supporter le poids d'une guerre dont la fin semble impossible alors même que leurs dirigeants et l'État hébreu sont visiblement capables de dialoguer et de se mettre d'accord lorsqu'il le faut. F. M.

Inde

Cinq morts dans l'attaque en cours d'un poste de police près du Pakistan

L'attaque par des hommes armés d'un poste de police hier en Inde, près de la frontière instable avec le Pakistan, a fait au moins cinq morts, a annoncé la police locale. Deux policiers et trois civils ont péri dans l'assaut toujours en cours de ce bâtiment de Gurdaspur, dans l'État septentrional du Pendjab divisé après sa partition en 1947 entre l'Inde et le Pakistan, puissances nucléaires rivales. L'attaque a également fait sept blessés, selon un porte-parole de la police du Pendjab, précisant que les échanges de tirs se poursuivaient. Sur place, un journaliste de l'AFP a rapporté que d'intenses échanges de tirs résonnaient autour d'un poste de police de Gurdaspur, provoquant l'angoisse des habitants. D'après le commissaire-adjoint de la police locale, Abhinav Trikha, les assaillants étaient retranchés dans les quartiers résidentiels du poste et «faisaient feu sans discontinuer». «Il y a entre trois et quatre assaillants. Ils portaient des uniformes de l'armée et sont venus dans une voiture de marque Maruti», a-t-il détaillé à des journalistes. Des médias indiens croient savoir que les insurgés ont d'abord ouvert le feu sur un bus et braqué un

automobiliste pour lui voler son véhicule avant d'attaquer le poste de police.

Cinq bombes ont par ailleurs été retrouvées sur une voie de chemin de fer à proximité des lieux. Le ministre de l'Intérieur, Rajnath Singh, a ordonné un renforcement des mesures de sécurité à la frontière avec le Pakistan. Il s'agit de la première attaque de cette ampleur depuis plus de dix ans au Pendjab indien. Le Premier ministre de l'État, Prakash Singh Badal, a déploré le manque de sécurité à la frontière indo-pakistanaise.

«L'activité des insurgés est un problème fédéral, pas celui d'un État, la réponse doit être nationale», a-t-il dit à la presse. «Si le travail de renseignement avait été fait en amont, il aurait suffi de fermer la frontière», a ajouté le responsable, suggérant que les assaillants venaient du Pakistan.

Le vice-ministre de l'Intérieur, Kiren Rijju, a démenti des informations faisant état d'otages retenus dans le poste de police.

«Nous ne pensons pas qu'il y ait des otages. Et pour le moment, tant que l'opération est en cours, il ne serait pas opportun de divulguer trop de détails», a-t-il dit. Ces attaques sont relativement fréquentes dans la

région du Cachemire, déchirée elle aussi depuis 1947, mais elles sont rares au Pendjab voisin à majorité sikh.

Certains médias émettent l'hypothèse que les assaillants aient pu pénétrer au Pendjab depuis le Cachemire.

En novembre dernier, 55 personnes avaient été tuées dans un attentat perpétré à Wagah, au Pendjab pakistanais, principal poste de frontière indo-pakistanaise. Selon Delhi et Islamabad, cet attentat avait été commis en représailles à l'opération de l'armée pakistanaise, déclenchée à la mi-juin, dans des fiefs des insurgés, près de la frontière afghane.

L'Inde accuse régulièrement le Pakistan de fermer les yeux sur les infiltrations de combattants séparatistes armés au Cachemire. Le Pakistan accuse aussi l'Inde de soutenir les rebelles sécessionnistes dans sa province du Baloutchistan (sud-ouest). L'Inde et le Pakistan multiplient cependant les gestes d'apaisement et de coopération. Le Premier ministre indien, le nationaliste Narendra Modi, a accepté une invitation de son homologue pakistanais Nawaz Sharif à se rendre l'an prochain à Islamabad.



Festival international de Timgad

Une modeste participation arabe

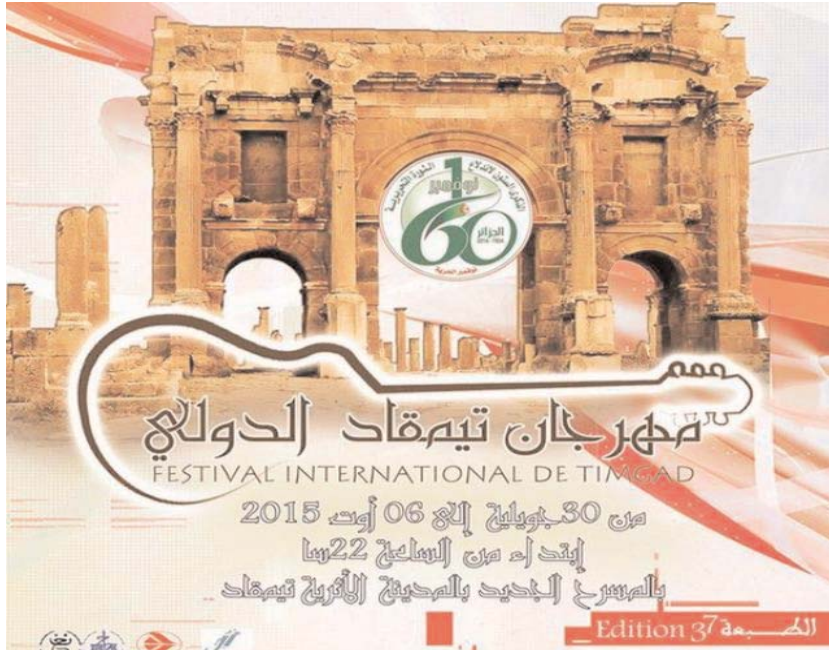
■ Le Festival international de Timgad s'annonce festif cette année, avec la participation d'une quarantaine d'artistes. En effet, onze pays arabes et européens sont représentés lors de cette édition qui aura lieu du 30 juillet au 6 août prochains au nouveau théâtre de la ville archéologique de Timgad (Batna). La soirée d'ouverture sera marquée par le passage de 19 artistes algériens. Cependant, de grands noms de la chanson arabe qui avaient l'habitude de participer à cette manifestation seront absents cette année pour des raisons méconnues.

Par Abla Selles

Une forte participation étrangère est attendue lors de la 37^e édition du Festival international de Timgad. Il s'agit d'une quarantaine d'artistes algériens et étrangers qui prendront part à cet événement musical. En effet, onze pays sont représentés lors de cette manifestation qui se tiendra du 30 juillet au 6 août prochain au nouveau théâtre de la ville archéologique de Timgad (Batna), a-t-on appris dimanche auprès du commissaire du festival, Lakhdar Bentorki.

Lors d'une conférence de presse animée à Alger, M. Bentorki a indiqué que cette nouvelle édition sera organisée sous le slogan «Une Nation, un peuple», soulignant que la cérémonie d'inauguration sera purement algérienne avec la participation de 16 artistes et troupes musicales.

Une pléiade d'artistes algériens animera les soirées de Timgad, à l'instar de Khaled, Souad Massi, Anouar, Zahouania, Hamid Belbech, Siham, la troupe Djemaoui Africa et le jeune Azzou, star montante de la chanson algérienne.



PH/DK

Nadjwa Karam, Ellissa, Nancy Adjram et Yara. Les raisons de cette absence ne sont pas annoncées par les organisateurs.

Des artistes et des troupes musicales des Etats-Unis, de France, des Iles Caraïbes, du Mali, du Portugal, du Canada, seront également présents lors de cette 37^e édition, à l'image de «Magic of Motown»(USA), David Carriera (Portugal) Kevin Lyttle (Antilles), Mokobe (Mali) et le Français d'origine algérienne Lacrime.

A une question sur les revenus des festivals de l'an dernier (Djamila, Timgad, Casif) que les organisateurs avaient promis aux habitants de la bande de Ghaza, M. Bentorki a déclaré que «les fonds récoltés, estimés à près de 20 millions DA n'ont pas encore été transférés à Ghaza en raison des mesures administratives toujours en vigueur...».

Plus de 40 artistes algériens et étrangers avaient participé à la 36^e édition du Festival international de Timgad. Les organisateurs avaient décidé d'affecter les revenus aux habitants de Ghaza par solidarité avec le peuple palestinien.

A.S.

Festival international de la littérature et du livre de jeunesse

Ptit Moh et Juan Carmona enchantent les Algérois

Une belle fusion musicale, animée dimanche soir à Alger par l'Algérien Ptit Moh et le Franco-Espagnol Juan Carmona, a gracieusement mêlé le chaâbi au flamenco, donnant lieu à de belles atmosphères oniriques, aux parfums méditerranéens.

Programmé à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), en marge des activités du 8^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (FELIV) ouvert le 23 juillet dernier, le concert chaâbi-flamenco a été une belle opportunité d'échanges entre les cultures des deux rives de la Méditerranée.

Ptit Moh ou Mohamed Abdenour de son vrai nom, s'exprimant à la mandole, a saisi l'opportunité de cette rencontre prolifique pour assoier des références modales du terroir algérien et promener le public présent dans une belle randonnée au contenu

authentique et aux formes modernes. Ils étaient accompagnés par le charismatique Smail Benhouhou au piano qui, à la dimension des grands musiciens, a donné de belles ouvertures vers la musique jazz, à travers un jeu qui a rassemblé à la fois les points de basses, des suites d'accords aux sonorités dissonantes et des envolées phrastiques très appréciées par l'assistance.

Le soutien concluant à la percussion de Youcef Grim jouant essentiellement à la derbouka a permis de montrer la variété et la richesse d'une partie du patrimoine rythmique algérien qui se caractérise notamment par la complexité de ses séquences et ses mesures irrégulières.

Juan Carmona, virtuose au jeu dynamique avec une manière particulière d'aborder la texture musicale, a brillé de maîtrise et de technique, réalisant une prestation de

haute facture qui n'a pas laissé le public indifférent. Comptant sept albums à son actif dont le très andalou «El Sentido Del Aire»-et le très jazz «Alchémia», Juan Carmona, soutenu par José Bandolero à la percussion, voit en sa venue à la musique chaâbi «le prolongement d'une maturité sereine».

Une quinzaine de pièces dont «Aâdrouni yahli» et «Ya chak Ezzine», ont été interprétées d'abord séparément par les deux artistes qui ont fusionné ensuite dans des appels-réponses exécutés à l'unisson avec rapidité, maîtrise et dextérité.

L'apparition en fin de concert du ténor Jughurta Adjrad, à la voix limpide et qui s'est surpassé pour atteindre des sonorités sopranes, a donné plus d'entrain au spectacle, suscitant du répit de la part du public venu nombreux.

F.H.

Mouvement associatif culturel à Batna

Ouverture de la 1^{re} université d'été aurélienne

Les assises de la première université d'été aurélienne du mouvement associatif culturel et de la société civile se sont ouvertes dimanche à Batna à l'initiative de l'association Thamezgha Aurès Forum et sous l'égide du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA). La cérémonie d'ouverture tenue à la Maison de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa a donné lieu à l'inauguration de deux expositions sur le tapis et

l'habillement dans la région des Aurès, suivie d'un concert de chants folkloriques et de récitals poétiques en présence d'un public clairsemé. Placée sous le slogan «Faisons du patrimoine amazigh une base pour un développement global durable», la manifestation réunit des représentants de 22 associations des wilayas de Biskra, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tébessa et Batna, a indiqué le président de l'association organisatrice, El

Hadi Bouras. L'objectif est de regrouper les acteurs du mouvement associatif dans la région des Aurès afin de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel aurélien, a indiqué M. Bouras à l'APS. Le programme de la manifestation comprend des conférences et des ateliers de formation pour les porteurs de projets culturels, animés par des spécialistes et des experts du Bureau international du tra-

vail (BIT), a également précisé cette source. Les thèmes de cette université d'été ont trait au «Travail associatif et la motivation», «Les Aurès entre repli sur soi et ambitions de développement» et «La valorisation du patrimoine et la promotion du tourisme», a ajouté la même source, soulignant que des sorties vers les sites touristiques et historiques de Batna seront proposées aux participants.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de Riadh El Feth

Jusqu'au 29 juillet :
Festival international de la littérature et du livre de jeunesse.

Théâtre de plein air Casif à Sidi Fredj

Jusqu'au 31 juillet :
Une variété artistique enrichie par une pléiade d'artistes algériens et étrangers.

Théâtre plein air Chakroun-Hasni d'Oran

Jusqu'au 4 août :
Festival local de la chanson oranaise.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet :
Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Coup-franc direct



Trouver un substitut

Par Mahfoud M.

La décision de la FAF d'interdire le recrutement de joueurs étrangers à partir du mercato prochain est différemment appréciée par les acteurs de la balle ronde nationale et notamment les présidents des clubs. Ainsi, certains sont tout à fait contre cette décision et estiment qu'il faut garder cette possibilité de recruter des joueurs africains qui pourraient donner un plus à leur équipe d'autant plus que le championnat national ne forme plus de bons joueurs comme cela a été le cas auparavant. Pour eux, il est clair qu'ils seront handicapés par cette décision et demandent à ce que la FAF revoie sa copie. D'autres clubs estiment que la FAF est souveraine dans ces décisions étant donné que c'est elle qui décide de la politique à adopter, mais ils demandent quand même un substitut. Ainsi, ces clubs, notamment ceux réputés pour être des clubs formateurs, souhaitent qu'on les aide pour retrouver leur vocation surtout avec le manque de moyens. Il faut rappeler que la FAF avait promis d'aider les clubs professionnels en leur octroyant des assiettes de terrain pour y bâtir des centres de formation et de ce fait encourager la formation de jeunes talents mais rien de cela n'est fait et les clubs attendent toujours. Ne pas recruter des joueurs étrangers et ne pas pouvoir former sur le plan local compliquera la situation de ces clubs est un vrai casse-tête pour ces clubs. **M. M.**

MO Béjaïa Ferhat attend le résultat de ses essais à Angers

Le milieu offensif du MO Béjaïa Malik Ferhat, mis à l'essai à Angers SCO du 18 au 25 juillet, sera fixé la semaine prochaine sur l'issue de ses tests au club de L1 française de football, à indiqué dimanche le porte-parole du vice-champion d'Algérie, Farid Zizi. Ferhat, et en attendant le verdict du staff technique angevin, a rejoint ses coéquipiers en Tunisie où ils effectuent leur deuxième stage de préparation en vue de la saison prochaine. «*Nous souhaitons que Ferhat soit retenu dans l'effectif d'Angers, mais dans le cas contraire, nous aurons évi-*

demment besoin de ses services, surtout que nous allons jouer sur trois fronts l'exercice prochain : Championnat et Coupe d'Algérie, ainsi que la Ligue des champions d'Afrique», a encore dit Zizi. Au cours de son séjour à Angers, le joueur de 26 ans n'a été aligné dans aucune des trois rencontres amicales disputées par les coéquipiers de l'ex-capitaine de la sélection algérienne, Antar Yahia, pendant cette période. Il s'est contenté de s'entraîner le plus souvent avec l'équipe réserve de la formation française promue en L1.

Championnat du monde de Freestyle Alger abrite la compétition en août

La 3^e édition du Championnat du monde de Freestyle Football aura lieu à Alger du 6 au 8 août prochain, sur l'esplanade de La Grande Poste, a-t-on appris dimanche auprès de la société Global Sport Marketing. Cette compétition internationale de sport libre et de mouvement artistique s'est imposée comme le rendez-vous incontournable des fans de sport et des pratiquants de cultures urbaines. Représenté par Wassim Benslimane, trois fois vice-champion du monde honoré par le Guinness book des records, et homologué par la Fédération internationale de freestyle, le Championnat du monde de Freestyle Football 2015 mettra l'accent sur l'innovation, l'échange et l'esprit d'équipe et offrira des shows spectaculaires et exceptionnels. Les participants, venus des quatre coins du globe, s'affronteront sur plusieurs disciplines, Freestyle Football, Freestyle Basketball ainsi que toutes formes d'expressions libres avec un ballon. Le rendez-vous marquera, entre autres, la première compétition internationale de Freestyle en 2



contre 2, et la Wass Freestyle Cup. En plus de sa dimension sportive et festive, le Championnat du monde de Freestyle Football défend «*les valeurs sociales et solidaires*». «*L'organisation d'un tournoi de détection des jeunes talents algériens, et aussi le nombre croissant d'athlètes féminines participant à l'événement dénote de la démarche prônée cette année-2015 par les initiateurs qui visent à favoriser le sport pour tous*», a expliqué un communiqué de la société Global Sport Marketing. Les initiateurs ajoutent que ce tournoi «*s'engage à chaque édition aux côtés des associations caritatives, en l'occurrence SOS Villages d'enfants, afin de rendre le sourire aux enfants défavorisés*». Pour mieux réussir l'événement, un jury de renom dont l'ex-international algérien Mourad Meghni (Jury spécialiste «*contrôle de balle*») et serrain de la Wass Freestyle Cup 2015, sera présent pour départager les différents compétiteurs algériens et internationaux sur trois jours avec la grande finale.

Championnat arabe des nations de basket-ball L'Algérie dans le dernier carré face à l'Arabie saoudite



La sélection algérienne de basket-ball, messieurs «*B*», s'est lourdement inclinée face à l'équipe égyptienne «*A*» sur le score de 55 à 105, en match comptant pour la 4^e et dernière journée du Championnat arabe des nations qui se déroule du 20 au 30 juillet à Sharm el-Sheikh en Egypte. Malgré cette lourde défaite, l'équipe algérienne est qualifiée pour les demi-finales de la compétition, qui se dérouleront mardi. L'Algérie sera opposée à l'Arabie saoudite alors que l'autre demi-finale mettra aux prises l'Egypte «*A*» à l'Irak.

Décidée par la FAF L'interdiction de recruter les étrangers sera-t-elle acceptée ?

■ Les décideurs de la FAF ont opté pour une solution extrême pour les joueurs africains et étrangers en général, en interdisant leur recrutement à partir du mercato prochain.

Par Mahfoud M.

En effet, le Bureau fédéral a officiellement entériné la décision de l'arrêt du recrutement des joueurs africains constatant qu'il y avait une anarchie totale dans ces opérations surtout avec l'intervention de managers «*véreux et malintentionnés*» qui font grimper la cote de leurs joueurs alors qu'ils n'ont pas vraiment le statut qu'il faut pour évoluer dans les clubs professionnels de Ligue 1.

Toutefois, cette décision ne touchera pas les joueurs déjà contractuels avec leurs clubs actuels et qui sont titulaires de contrats en bonne et due forme. La FAF souhaite, ainsi, aider les clubs qui sont dans une situation financière difficile et qui, pour la plupart, ne peuvent pas s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard de ces joueurs, ce qui les amène dans la plupart des cas à saisir la Fifa et c'est l'instance nationale qui est obligée d'intervenir pour régler ces éléments.

Les responsables de la FAF sou-



Les clubs sommés de ne plus recruter les étrangers

haitent ainsi que ces clubs fassent des économies pour éviter une éventuelle crise.

Toutefois, cette décision sera-t-elle acceptée par les clubs sachant que certains d'entre eux, et notamment ceux qui participent aux compétitions africaines, et qui souhaitent faire participer ces joueurs qui peuvent apporter un plus ? Il est clair qu'il y aura une opposition de ces clubs qui tenteront de donner des arguments pour leur maintien.

Par ailleurs, une autre décision a été prise par la FAF et qui risque de faire parler d'elle, à savoir, la délivrance de deux licences pour

chaque entraîneur par saison à partir de cette année.

A noter que les responsables de la Fédération avaient déjà instauré cette décision il y a de cela quelques années mais elle n'a pas été respectée, étant donné que les clubs trouvaient toujours un stratagème pour recruter un autre technicien après le limogeage d'un quelconque entraîneur.

Ce sont donc les présidents de club sous la pression de leurs supporters qui décident du limogeage des coaches, d'où cette instabilité au sein des entraîneurs.

M. M.

Championnat d'Afrique des U-23 Schurmann pense à faire revenir Ferhat

Le sélectionneur de l'équipe algérienne des moins de 23 ans (U-23), Pierre-André Schurmann n'a pas écarté l'idée de faire appel à nouveau aux services de Zineddine Ferhat, écarté pour des raisons disciplinaires. «*C'est un peu trop précipiter de prendre une décision. Ferhat est un joueur qui a des qualités. Il y aura des discussions à propos de son avenir avec nous. Mais aucune décision n'a encore été prise à son encontre*», a affirmé le coach des Olympiques samedi soir à l'issue du match face au Sierra Leone (0-0) disputé à Bliida, dans le cadre du dernier tour qualificatif (retour) au championnat d'Afrique 2015 de la catégorie. Les Verts ont arraché leur qualification au rendez-vous sénégalais (5-19 décembre) grâce notamment à leur victoire au match aller (2-0), également disputé à Bliida. Ferhat (21 ans) n'a pas été convoqué pour la double confrontation face à la Sierra Leone après avoir



été coupable d'un écart disciplinaire au cours du stage de la sélection olympique organisé en juin passé à Sétif. Le natif de Bordj Menaiel avait été auditionné récemment par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) qui lui a adressé une mise en garde et infligé une amende de 50 000 DA. «*Je veux des joueurs qui ont des objectifs et cela est important pour Ferhat et pour d'autres. Il devra être convaincu par l'équipe olympique*», a souligné le technicien suisse.

Arabie saoudite

Al Raed ne recrutera pas Belkaroui



Le club saoudien d'Al-Raed a abandonné la piste du défenseur international algérien Hichem Belkaroui (Club africain de Tunis), après avoir tenté de le recruter sur proposition de son nouvel entraîneur algérien Abdelkader Amrani, rapporte dimanche la presse locale. Selon la même source, les dirigeants d'Al-Raed ont fini par engager le défenseur international guinéen Kamel Zayati, qui vient de signer son contrat en Turquie où les protégés d'Amrani poursuivent leur stage d'intersaison. Belkaroui (25 ans) était également sollicité par l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre, mais son président Hassan Hamar a affirmé avoir buté sur le refus de son homologue du Club africain. Le natif d'Oran a rejoint, il y a quelques jours, ses coéquipiers en regroupement à Hammam Bourguiba où le champion de Tunisie en titre se prépare pour la prochaine saison.

Compétitions africaines inter-clubs 2015-2016 La FAF désigne les représentants algériens

La Fédération algérienne de football (FAF) a désigné les représentants algériens aux deux compétitions de la Confédération africaine de football (CAF), la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, pour la saison 2015-2016.

Ainsi, le champion d'Algérie et d'Afrique en titre, l'ES Sétif et son dauphin le MO Béjaïa, prendront part à la Ligue des champions. De son côté, le RC Arbaâ, finaliste de la Coupe d'Algérie 2015 participera à la Coupe de la Confédération, au même titre que le MC Oran, troisième au classement final de la précédente saison de la Ligue 1.

Le RCA a profité de la participation du MO Béjaïa, détenteur de la Coupe d'Algérie, en Ligue des champions, pour disputer une compétition continentale pour la première fois de son histoire.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profil

La théorie de Mokrane sur la mer et les baigneurs

Par Sid Ali Ouzerrouk

Mokrane est venu bricoler dans un bungalow du bord de mer un vendredi matin, juste une semaine après l'Aïd. Du haut de la dune qui surplombe la plage, il pose la brosse avec laquelle il chaule un mur et affirme que la mer n'aime pas du tout les grandes affluences. Selon lui, la houle est plus forte et les vagues plus hautes quand il y a trop de monde. Il en tient pour preuve que durant tout le mois de ramadhan, où les plages étaient désertes, la mer était d'un calme magnifique et que les rares vaguelettes qui y bougeaient étaient plus pour la musique du ressac que pour manifester une quelconque colère de la grande bleue.

Bien sûr que l'observation de Mokrane ne tient pas la route. Dès qu'il n'est plus observateur de loin, il déclare que la mer est magnifique ce jour-là et que c'est une belle journée de baignade. Il se programme pour l'après-midi pour ramener son épouse et sa mère sur la plage, même si cette dernière est noire de monde et que le vent de l'ouest risque de se lever.

Plus observateur avisé que pur contemplatif, Mokrane exprime un peu par la bande, un subtil rejet des vagues d'estivants qui envahissent son espace. Artisan, il vit pourtant de ces estivants qui lui confient des petits travaux de tout genre. Il voudrait parfois partager avec eux la beauté d'un coucher de soleil sur la mer ou le bonheur d'un ciel étoilé d'une nuit sans lune. Il n'y arrive pas toujours tant il est envahi par un réflexe anti-sentimental et antiromantique. Très

souvent, Mokrane est plus animé par une perplexité et une curiosité d'ordre quasi scientifique. Il y a aussi beaucoup de pudeur et de discrétion comme on en retrouve encore chez l'habitant des zones rurales, fussent-elles maritimes, et qui déclarent qu'ils n'aiment pas l'été à cause de tous les estivants qui débarquent et qui se promènent légèrement vêtus. Ils ne s'approchent pourtant pas des plages et préfèrent s'éloigner, loin des corps qui bronzent. L'inquiétude qu'ils affichent tient à la qualité du regard qu'ils ont sur la nudité. La pudeur qui les anime n'est pas une concession aux revendications égalitaires de type féministe, ni même à l'aspiration de tranquillité et de sécurité que revendiquent les femmes sur les plages.

Mais cela c'était avant. Le vivre ensemble se conjugue autrement aujourd'hui. Plus agressive et nettement moins tolérante, la société algérienne accepte moins la nudité sur la plage, la majorité considérant que les femmes qui vont à la plage sont des séductrices. Les baigneurs eux-mêmes se mêlent de la moralité. Les chaises ont largement remplacé les transats et rares sont les baigneurs qui se mettent en maillot ou qui s'allongent sur le sable. Un nouveau critère de sélection est intégré dans la description des plages : celle où on peut se baigner en maillot et celles où on ne le fait pas. Le fait est que, maillot ou pas, les épisodes mettent en scène le même décalage entre le désir masculin, éveillé par le spectacle d'une femme séductrice malgré elle, et la réalité : l'unilatéralité de ce désir.

S. A. O.

El Kala

Deux baigneurs périssent par noyade

DEUX PERSONNES ont perdu la vie par noyade, durant les dernières 48 heures, en se baignant dans des plages d'El Kala (El Tarf), a-t-on appris, lundi, auprès des services de la Protection civile.

La première victime, un jeune homme de 26 ans, a été emportée, samedi dernier, par une mer déchaînée après s'être risqué à une baignade dans une plage non autorisée, située au lieu-dit Boutribicha, a souligné la même source, ajoutant que la seconde victime, âgée de 35 ans, portée disparue depuis dimanche non loin du même endroit, a été

repêchée inerte lundi.

Selon la même source, quatre autres baigneurs, âgés respectivement de 19, 22, 23 et 24 ans, originaires d'El Chatt, ont été sauvés de justesse après s'être hasardés dans l'eau sur une plage non autorisée à la baignade près d'El Aouinet.

Les éléments de la Protection civile ont dû intervenir, durant la seule journée de dimanche, à 46 reprises pour secourir des baigneurs imprudents à travers les 16 plages ouvertes cette année à la baignade dans la wilaya d'El Tarf.

Safy T./APS

LA TURQUIE BOMBARDE DES POSITIONS DE DAECH ET DU PKK



Djalou@hotmail.com

Des villageois coupent la route menant vers les plages

La saison estivale compromise à Béjaïa ?

■ Après la fermeture de la RN 09 la semaine passée à Kherrata, la circulation automobile était paralysée avant-hier sur la RN 24 au niveau d'Ighil El-Bordj à quelques encablures de la plage de Boulimat...

Par Hocine Cherfa

Impossible de s'y rendre vers la côte Ouest notamment, aux plages Saket, Boulimat, Tighremt, Ath Mendil et Béni K'sila pour ne citer que celles-ci. La RN 24 est obstruée par les habitants d'Adrar Oufernou et Taourirt, entre autres. De nombreux estivants voulant s'y rendre hier ont été bloqués. Ceux qui ont emprunté une voie secondaire, un raccourci via Taghzouyt et Ain Skhoune ont eu beaucoup de mal à passer à cause des travaux d'installation des réseaux d'eaux usées et de voirie engagés par une entreprise au compte de la direction de l'hydraulique depuis de très longs mois. La circulation automobile entre l'université et le village Taghzouyt était rendue difficile à cause des travaux et le nombre d'usagers qui l'ont empruntée s'est multiplié sur vingt au point d'incommoder les habitants. La voie était toujours coupée en dépit du déplacement d'une délégation de l'APC à

sa tête le maire comme exigé par les protestataires. La délégation est composée aussi de nombreux représentants des directions concernées par les revendications soulevées par les contestataires dont celles de l'hydraulique, ADE, SDE, DTP pour tenter de débloquer la situation. Les mécontents ne voulaient rien entendre. Ils voulaient que toutes les revendications avancées soient immédiatement, prises en charge, y compris la délocalisation de la décharge publique. Un point sur lequel les discussions avec les responsables de l'APC ont buté. Par ailleurs, les autres points seront pris en charge nous dit l'adjoint au maire, Djabali avec qui nous avons discuté. Il y a d'abord une délégation de l'APC et l'ADE qui devait se rendre hier à Taourirt pour voir pourquoi l'eau n'arrive pas aux robinets des villageois depuis la fin du mois de ramadhan, en dépit du réaménagement du réseau effectué récemment. L'eau arrive pourtant au lieu dit laâzouguen à

quelques encablures de Taourirt. Au sujet du transport, « nous allons saisir la Direction des transports pour renforcer cette ligne en nombre de bus », nous dit Djabali. Le problème est né suite aux autorisations accordées aux 4 exploitants desservant ce village de faire la navette entre Amriw et les plages de Bouliamt et Saket. Les transporteurs n'assurent plus le service jusqu'au village comme avant. La réfection de la route est confiée à la SNTD après un premier avis d'appel infructueux ajoute notre interlocuteur. L'entreprise va intervenir dans moins de 20 jours pour débiter cet important projet. Pour le réseau de raccordement en gaz naturel des villages de cette partie de la commune de Béjaïa, Ighil El-Bordj, Taourirt, Adrar Oufernou, Oussama, laâzouguen, etc., la SDE a pris acte et compte convoquer l'entreprise à qui il a été confié ce projet qui va coûter, nous dit-on, 3 milliards de centimes afin d'intervenir rapidement. H. C.

Sidi Fredj

Un maître-nageur se noie en sauvant un baigneur

UN MAÎTRE-NAGEUR âgé de 26 ans s'est noyé dimanche à Sidi Fredj (ouest d'Alger) après avoir réussi à sauver de la noyade un baigneur imprudent, qui a bravé l'interdiction de baignade, le drapeau étant rouge, a-t-on appris auprès de la Protection civile. «Dimanche 26 juillet à 9h30, un jeune maître-nageur de la Protection civile, Salah Dhifellah, a effectué une mission de sauvetage d'un citoyen qui nageait malgré le drapeau rouge, signifiant l'interdiction de baignade, la mer étant très agitée», précise la cellule de communication de la Protection civile d'Alger. «Le maître-nageur a réussi sa

mission. Il a lancé la bouée à ce citoyen qui a été aidé par d'autres agents de la Protection civile à regagner le rivage sain et sauf», ajoute la même source. Mais, le maître nageur, qui a travaillé durant plusieurs saisons avec la Protection civile, n'a pu, lui, regagner le rivage. «Épuisé par les efforts, qu'il a déployés pour sauver le citoyen, il a disparu en quelques secondes dans le déchaînement des vagues. Il n'est pas remonté», déplore-t-on. Après six heures et quarante minutes de recherches, le corps de Salah sans vie a été retrouvé et ramené à terre vers 15 heures 10 minutes. Cette mission de

recherches a mobilisé 24 plongeurs, 18 surveillants de baignade et trois zodiacs.

Le corps a été ensuite transféré vers l'hôpital de Zéralda pour autopsie, indique la même source. «Engagé comme saisonnier au sein de la Protection civile, Salah Dhifellah, originaire de la Bridja, dans la commune de Staouéli, travaille comme surveillant de baignade pour la cinquième année consécutive. Durant toutes ces années, il a fait preuve de courage, de sérieux et de compétence», tient à souligner la direction de la Protection civile d'Alger.

Kamel L.